

ATELIER D'ÉCHANGES SUR LES PRODUITS DU PACOM

## La Suisse capitalise 19 ans d'appui aux radios communautaires

Déjà 19 ans que la coopération suisse accompagne les radios communautaires au Bénin dans le cadre du Programme d'appui à la Communication (Pacom). Les fruits de cette collaboration ainsi que les perspectives ont été partagés avec les acteurs de la société civile, les élus locaux et les animateurs de ces radios. Ceci, au cours d'un atelier qui s'est tenu le vendredi dernier à Bénin Royal Hôtel.

Les fruits ont tenu la promesse des fleurs. Après près de deux décennies de mise en œuvre du Programme d'appui à la Communication (Pacom), les radios communautaires retrouvent vie et accompagnent le développement à la base. Grâce à l'appui financier et technique de la coopération suisse, elles deviennent de plus en plus autonomes et enregistrent une amélioration des conditions de travail. A travers les 12 radios appuyées, c'est plusieurs millions de personnes qui sont mobilisées à une participation citoyenne au processus de décentralisation et qui sont sensibilisées dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Ce sont donc des résultats satisfaisants présentés à l'occasion par Alain Tossounon, consultant médias, représentant de l'Institut Kilimandjaro. « Les radios communautaires contribuent aujourd'hui à ce que les pouvoirs publics fournissent aux populations. Entre autres, on note le transfert des connaissances, la stimulation de débats communautaires, une réelle contribution à la gouvernance locale et la reddition de comptes. Il est important de remar-



quer qu'aucune des radios n'a été interpellée par les instances de régulation des médias », a souligné Alain Tossounon. Les représentants de la société civile, les autorités locales ainsi que les animateurs des radios communautaires présents se sont appropriés ces succès et ont tous adressé leur gratitude à la coopération suisse. Pour la Directrice résidente de la coopération suisse, Séverine Donnel-Descartes, les succès notés aujourd'hui prouvent que la confédération suisse a vu juste en décidant d'accompagner les radios communautaires, il y a 19 ans. « Bien que situées en milieu difficile d'accès, les radios de proximité ont une utilité publique et constituent à ce jour un puissant instrument de désenclavement des populations. Elles jouent donc un rôle d'acteur de changement », a-t-elle fait remarquer.

L'initiative, qui a entre-temps pris le nom de Programme d'Appui à la communication communautaire (Asccom) est arrivée à terme. Cependant, plusieurs défis restent encore à relever. Une partie sera prise



en compte dans le cadre du « Programme Redevabilité » de la coopération suisse. « Il est attendu à l'issue de ce programme, que les responsables publics et les acteurs de la société civile appliquent les mesures de redevabilité et de lutte contre la corruption. De même, il permettra de faire connaître et de faire exercer aux citoyens leurs droits et devoirs en la matière grâce aux mécanismes

d'éducation civique mis en place », a exposé Gérard Lalèyè. Chargé de programme à la coopération suisse et de la communication, Ralfatou Imorou a félicité la coopération suisse pour cette contribution substantielle à la gouvernance locale et s'est donc engagée pour un meilleur accompagnement de ces radios au service des populations à la base.

# Les acquis et impacts partagés avec les acteurs locaux

(L'ASCCom a éveillé les sans voix)

Au terme du Programme d'appui suisse aux radios communautaire qui a duré environ deux décennies, la Coopération suisse au Bénin a initié un atelier de capitalisation de cette riche expérience. Loin d'être une simple cérémonie de restitution, cette rencontre qui a mobilisé plusieurs acteurs notamment les Organisations de la société civile, les autorités locales, plusieurs Partenaires Techniques et Financiers, a permis aux uns et aux autres de faire des témoignages vibrants sur la contribution des radios communautaire au renforcement de la démocratie locale et du développement à la base. La ministre de la communication, Rafiatou Monrou a également rehaussé de sa présence cette cérémonie qui s'est tenue à Bénin Royal Hôtel de Cotonou, le vendredi 14 octobre dernier.

Depuis 1996, une douzaine de radios communautaires ont été soutenues par la Coopération suisse. Formation du personnel et des membres du Conseil d'Administration, octroi de matériels informatiques, dotation de groupes électrogènes... ces divers appuis ont permis aux radios de proximité de se hisser au rang de véritables entreprises de presse. Dénommé à ses débuts (1996) Programme d'Appui à la Communication (PACOM), pour devenir plus tard (2007), Programme d'Appui à la Communication Communautaire (ASCCom), cette intervention pionnière a enregistré des résultats et impacts édifiants. En effet, nées pour libérer la parole paysanne, ces radios demandées, obtenues et gérées par les communautés elles-mêmes sont devenues un instrument au service du développement des communautés à la base.

La Directrice résidente de la Coopération Suisse s'en félicite. Depuis dix-neuf (19) ans, le programme initié par la Coopération suisse avait pour objectif, d'accompagner le gouvernement du Bénin dans sa volonté de promouvoir le pluralisme médiatique, a souligné Séverine DONNET-DESCARTES, Directrice résidente de la Coopération suisse. Ce long accompagnement, explique-t-elle, a permis d'avoir des radios socialement viables dont les services sont demandés par des millions de béninois. Aujourd'hui, ces radios apportent l'information en langues locales sur des sujets d'intérêts cruciaux pour les populations. Enfin, la Di-

rectrice résidente de la Coopération Suisse a affirmé avec satisfaction que « la capitalisation de cette expérience de 19 années nous a permis de refaire l'historique de l'intervention et d'évaluer les résultats, qui se révèlent positifs mais aussi de tirer les leçons sur ce qui aurait pu être fait autrement. « Les succès notés aujourd'hui montrent que le programme ASCCom est un programme pertinent et la Confédération suisse ne s'est pas trompée en décidant de soutenir l'émergence des radios de proximité », a-t-elle soutenu.

## Le ministre de la communication impressionné

« Je voudrais reconnaître l'appui de la Coopération suisse au Bénin depuis 1981. Cela justifie le partenariat de plus en plus croissant entre mon département et la coopération suisse », a affirmé Rafiatou Monrou. Elle ajoute que cette occasion permet de témoigner solennellement la gratitude du gouvernement de son excellence le président Patrice Talon. Par ces actions au Bénin, la Suisse a considérablement renforcé les capacités de la société civile et des collectivités locales. Elle a concentré beaucoup d'énergie et de ressources pour les communautés à la base. Ainsi, il est facile de comprendre que grâce à ces radios communautaires, les populations à la base accèdent aux informations, ce qui contribue à les sortir de l'ignorance et favorise le développement de leur potentialité. Le programme ASCCom a permis de renforcer les capacités des radios communautaires. Je voudrais dire

au nom de gouvernement, notre gratitude pour l'appui considérable et précieux que la Coopération suisse a su apporter à notre pays en vue de l'accompagnement de notre démocratie... « Mon département est conscient des difficultés des radios communautaires et s'emploie à les accompagner », a conclu Mme le ministre.

## Perspectives et défis

Après dix-neuf (19) ans, les radios communautaires soutenues par la Coopération suisse se sont fait une place au soleil dans le paysage médiatique béninois. Grâce à la qualité de leurs responsables, à leurs infrastructures modernes et à leur équipement adapté au prochain passage au numérique, elles sont bien armées pour rendre aux communautés qui les ont créées, les services qu'elles attendent et qu'elles méritent. Elles restent malgré tout encore fragiles en ce qui concerne leur viabilité financière et institutionnelle, domaines dans lesquelles leurs responsables devront faire des efforts particuliers et trouver des solutions innovantes. Pour voler de leurs propres ailes, les radios communautaires devront tout d'abord satisfaire leurs clients par des émissions et des services de haute qualité qui respectent les règles de déontologie d'un journalisme professionnel. Elles devront aussi développer leur clientèle payante. Outre les communautés elles-mêmes, il s'agira de mobiliser les pouvoirs publics communaux et déconcentrés afin qu'ils utilisent davantage leurs services tout en leur liberté rédactionnelle. Elles devront aussi

proposer leurs services aux grandes Organisations de la Société civile ainsi qu'aux Partenaires techniques et financiers actifs sur leur territoire. Une chose est sûre, les radios communautaires ont résolument engagé les populations à la base sur le chemin d'une démocratie locale efficace et irréversible. Désormais les autorités centrales, déconcentrées et locales doivent travailler à installer dans toutes les 77 communes du Bénin des radios communautaires, leur

l'ADECoB que je préside en fait sa préoccupation première ». Président de l'Ong Social Watch-Bénin, Gustave Assah « il n'a été possible d'impacter les populations sans les radios communautaires. Nous avons des groupes thématiques dans nos Cellules de participation citoyenne (CPC) qui à travers des émissions dans les radios communautaires, nous permettent de sensibiliser et de recueillir les préoccupations des populations à la base. La demande et l'offre

Les radios communautaires ont eu un effet fortement positif sur la participation des citoyens à la vie publique locale et au progrès de leur région. On estime à 35% des populations béninoises qui sont touchées par l'intervention des radios communautaires. Et chaque radio communautaire reçoit plus de 2000 appels par année pour un total annuel de plus de 25.000 appels qui proviennent de personnes de tous âges.

accorder des fréquences, les viabiliser et les rendre fonctionnelles pour un développement axé sur la participation citoyenne.

Les bénéficiaires en témoignent Catherine Tawes, Coordinatrice régional Rif-Bénin « je suis un produit du programme. J'ai commencé mes premières armes dans le métier depuis la classe de 4ème. Aujourd'hui, je suis professionnelle des médias grâce à ce programme qui a contribué à ma formation et qui m'a permis d'avoir les outils nécessaires ». Le maire de la commune de Tchaou : « Si ces radios n'existaient pas, on les aurait créées car sans elles, on n'aurait pu rien faire. Nous remercions la Coopération suisse. Notre défi est de viabiliser ces radios et

de la redevabilité n'a été possible sans ces radios. Nous remercions la Coopération suisse pour tout ce qu'elle a fait pour donner de la voix aux sans voix ». Le président de la Fédération des radios communautaires et assimilés du Bénin (FERCaB) : « Un adage dit que celui qui a l'information a le pouvoir. Grâce à la Coopération suisse, nous avons su donner le pouvoir à nos populations à travers les radios communautaires pour contribuer au développement de leurs localités respectives ». Landry Faton, Représentant de l'institut Kilimandjaro : « Je suis moi-même un produit de ce programme. Notre institut est le bras opérant et même si nous avons fait des exploits, beaucoup de défis restent à relever ».

Rencontre entre le Maep-Mit et Aic pour une bonne commercialisation du coton

## Un plan d'urgence pour les pistes rurales

Dans le souci de réfectionner les pistes pour garantir la réussite de la campagne cotonnière 2016-2017, l'Association interprofessionnelle du Coton, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et le ministère des Infrastructures et des transports (Mit) ont tenu vendredi 14 octobre 2016 au Mit, une séance d'échange.



Le Dg/ Infrastructures, Jacques Ayadji rassure les acteurs impliqués

« Je vous assure le réseau routier sera rénové et la campagne sera une parfaite réussite », a rassuré le directeur des Infrastructures Jacques Ayadji au terme de la rencontre tripartite entre l'Aic, le Maep et le Mit. Il a laissé entendre que le défi du Ministère des infrastructures et des transports, est de faire en sorte que le coton produit atteigne les usines d'égrenage et pour que cela se fasse, il faut que les pistes

soient réfectionnées. « Nous allons tout faire pour que le transport ne consomme pas tout le bénéfice des producteurs », a-t-il ajouté tout en précisant que le financement est cerné et que les contrats sont en cours de signature pour le démarrage sous peu des travaux. Le président de l'Aic Mathieu Adjovi s'est dit satisfait des échanges. « J'ai rencontré des oreilles attentives et j'ai remarqué que la question préoccupe

les ministères concernés que sont le Maep et le Mit. Je suis rassuré et je rassure à mon tour les paysans que tout se passera pour le mieux », a-t-il déclaré. D'après les précisions apportées par le Secrétaire général du Maep Abdoulaye Toko, les besoins qui étaient estimés à 4500 km, une majoration de 25% par rapport à l'année passée, sont aujourd'hui, du fait des dernières pluies diluviennes, passés à 7000 km auxquels il faut ajouter des ouvrages de franchissement. Si rien n'est fait, cette situation pourrait non seulement freiner la campagne cotonnière mais fait perdre des milliers de tonnes de coton graine. C'est donc conscients de l'enjeu que représente l'acheminement aisé du coton graine vers les usines d'égrenage et de son influence sur la réussite de la campagne cotonnière que l'Aic, le Maep et le Mit, à travers la direction des Infrastructures, ont pris l'engagement d'œuvrer ensemble pour la réfection des pistes. Il est bon d'indiquer que la rencontre d'échanges fait suite à la tournée effectuée par l'Aic et le Maep dans tous les départements. Laquelle tournée a révélé un fort taux de dégradation des pistes à quelques jours du lancement de la campagne cotonnière qui aura lieu le 3 novembre prochain à Ségbana.

Anselme Pascal Aguéhouné

Appui aux radios communautaires

## La Coopération suisse évalue 19 ans de collaboration

La coopération Suisse a convié les élus communaux, acteurs de la société civile et animateurs des radios communautaires à une séance d'échanges bilan. Cette rencontre a permis d'exposer les acquis de l'expérience de la Suisse au Bénin dans l'accompagnement des radios de proximité. C'était vendredi 14 octobre 2016 à Bénin Royal Hôtel Cotonou.



Les officiels à l'ouverture des travaux

Déjà 19 ans que la Suisse met en œuvre un programme révolutionnaire au profit des radios communautaires. Débuté en 1996 sous le nom de Programme d'appui à la communication (Pacom) et ensuite Ascom (Programme d'appui à la communication communautaire), ce vaste plan d'accompagnement a permis d'appuyer (financièrement et matériellement) plusieurs radios communautaires sur l'étendue du territoire national. Le bilan, 19 ans après, séduit. La métamorphose a été complète. De nombreuses radios ont vu leurs locaux entièrement construits et ou réfectionnés. Certaines ont acquis des équipements ultramodernes, bref, l'objectif d'avoir des radios socialement viables a été largement atteint. La conséquence directe de cet appui de la Suisse, c'est l'amélioration significative de la qualité des services. Avec cet appui, les radios communautaires sont devenues des outils incontournables de désenclavement des populations et d'accompagnement des politiques locales. Dans toutes les radios où le programme Ascom est passé, l'impact sur le quotidien des populations est inestimable. Les élus locaux conviés à la rencontre de ce vendredi l'ont réaffirmé. Que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, de la culture et bien d'autres, les radios ont sensiblement impacté le quotidien des

communautés à la base. Pour la Directrice de la coopération suisse au Bénin Séverine Donnet-Descartes, le Programme Ascom a permis d'enregistrer des résultats forts encourageants. « La capitalisation de cette expérience de 19 années nous a permis de refaire l'historique de notre intervention et d'évaluer les résultats qui, de notre point de vue, sont positifs. Les succès notés aujourd'hui montrent que Ascom est un programme pertinent et la Confédération suisse ne s'est pas trompée. Il y a 19 ans en décidant de soutenir l'émergence des radios de proximité », a-t-elle déclaré. Pour sa part, la MI-

nistre de la communication, Rafiatou Monrou, a félicité la Coopération suisse pour cette contribution substantielle à la gouvernance participative. Elle a réaffirmé la volonté du gouvernement à accompagner les efforts entrepris par la coopération suisse dans ce sens, grâce aux réformes en cours. L'autorité gouvernementale a également rappelé les nombreux défis qui attendent les radios communautaires dans le cadre du programme du passage de l'analogique au numérique.

Hospice Alladayé

Situation chaotique des 400 agents de l'Onasa

## Le gouvernement attendu par les députés pour des explications

Le député Mohamed Gibigaye a adressé au gouvernement une question orale, sur la gestion de l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire (Onasa). Il demande à l'Exécutif de fournir des explications à la Représentation nationale. Le contenu de son interpellation relate les faits en rapport avec la situation des 400 agents sans salaire. Des agents recrutés suivant des normes de référence n°1859/Mafp/Sgm/Drh/Onasa/Sa, lesquelles avaient fait l'objet du recrutement suivant une autre mesure portant la mention ou le numéro n°484/Onasa/Dg/Dff/Cp/Sa. Lire ci-dessous le contenu de son interpellation

Question orale sans débat au Gouvernement

Objet : Situation et sort salarial des 400 agents de l'Onasa

Suite à la crise alimentaire mondiale de 2008 dont les lourdes conséquences n'ont pas épargné notre pays le Bénin, le Gouvernement d'alors a décidé de renforcer les attributs de l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire (Onasa) qui, par le passé, était l'Office national des céréales (Onc) en créant des boutiques-témoins dans toutes les 77 communes du Bénin dans le but de rendre plus accessibles les produits vivriers aux populations. Le décret N°1859/Mafp/Sgm/Drh/Onasa/Sa avait alors été pris et l'avis de recrutement n°484/Onasa/Dg/Dff/Cp/Sa, lancé.

A l'époque, près de 300

agents ont été intéressés par cette décision de renforcement de l'Onasa qui, en fait, est un office à caractère social créé par le Gouvernement en vue d'assurer en tout temps et en tout lieu la sécurité alimentaire à chacun et à tous. Par ailleurs, il faut mentionner que l'Onasa, à travers les boutiques-témoins, procède également à la commercialisation du riz « Don Japonais » depuis des décennies, et également des opérations d'envergure nationale comme la "Solidarité nationale" pour permettre aux populations de s'approvisionner pour gérer les périodes de soudure.

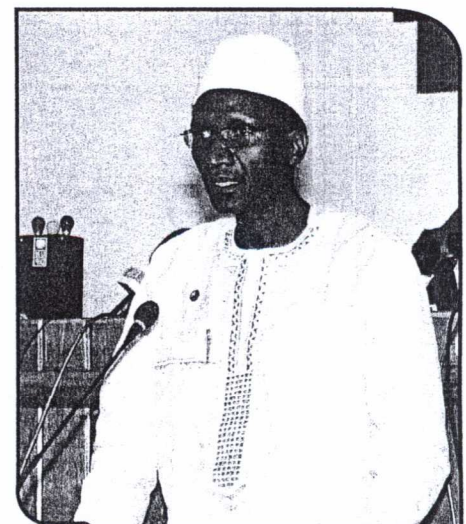
Après leur recrutement et formation en 2008, les 300 agents ont pris service dans les boutiques-témoins dans les 77 Communes et à ce jour, l'effectif du personnel a évolué en raison des besoins et pourrait dépasser

les 400 personnes, selon nos sources. On en était là quand des difficultés ont surgi à l'Onasa, notamment au niveau du personnel. Des problèmes de carrière qui ont pour nom entre autres, l'absence de statut juridique de travail régulier depuis 2008 à ce jour, l'absence de prospection, l'absence de primes de responsabilités aux gérants, l'absence de primes de rendement dans le cadre des grandes opérations suscitées, l'absence de primes de salissures et d'entretien, l'absence d'avancement dans la carrière etc. Face à ce triste tableau de la situation sociale et salariale à l'Onasa, des démarches et actions ont été entreprises par les intéressés vis-à-vis de leur hiérarchie. Mais, au regard de la situation actuelle du personnel, il est loisible de conclure qu'on est toujours à la case départ.

Dans le cadre de ses attributions régaliennes et conformément aux dispositions de son règlement intérieur, la Représentation nationale voudrait avoir du Gouvernement, des réponses aux questions ci-après :

- 1- Quel est l'impact du fonctionnement de l'Onasa sur le quotidien des populations béninoises ?
- 2- Quelles sont les difficultés auxquelles fait face par ces temps de réforme, l'Onasa ?
- 3- Quelles sont les réformes engagées ou envisagées par le Gouvernement au profit de l'Onasa, notamment vis-à-vis du personnel de gestion des boutiques-témoins ?

Fait à Porto-Novo, le 13 octobre 2016, Mohamed Gibigaye



Le député Gibigaye interpelle le gouvernement

Désenclavement des zones cotonnières

7000 Km de pistes rurales à réfectionner

(L'Aic et le Maep à pieds d'oeuvre)

Au cours de la tournée conjointe qu'ils ont faite dans le bassin cotonnier du Bénin, l'Association interprofessionnelle du coton (Aic) et le Ministère de l'agriculture avaient promis aux producteurs la réfection des pistes de desserte rurales. En fin de semaine dernière, le président de l'Aic Mathieu Adjovi, le Sg du Maep Abdoulaye Toko, et le Directeur général des infrastructures Jacques Ayadji ont eu une séance de travail à ce sujet. Au cours de cette séance, il a été décidé de réfectionner 7000 Km de pistes rurales pour désenclaver les zones de production de l'or blanc.

Georges Akpo

La promesse est une dette, dit-on. C'est pour s'en acquitter que Mathieu Adjovi et Abdoulaye Toko ont décidé de vite rencontrer le Directeur général des infrastructures Jacques Ayadji pour plaider pour la réfection des pistes de desserte rurale. L'une des décisions importantes issues de cette rencontre est la réfection de 7000 kilomètres de piste de desserte rurale. On se rappelle que lors de la tournée qu'ils ont entamée le 03 mars, l'Aic et le Maep ont été interpellés plusieurs fois par les

producteurs sur la réfection des pistes. Toutes les dispositions ont été prises pour que les pistes soient réfectionnées avant le début de la campagne. « Je suis très satisfait des résultats auxquels nous sommes parvenus à l'issue de nos échanges. J'ai en effet dit aux représentants des ministères de l'Agriculture et des Travaux Publics ici présents, l'engagement de l'Aic à payer les fonds coton aux paysans dès la commercialisation. Pour cela, il va falloir que le coton soit évacué à temps des champs vers les usines. D'où la nécessité et l'urgence

de réfectionner les pistes dont j'ai constaté par moi-même l'état de dégradation, lors de la tournée nationale dans les bassins cotonniers que je viens d'effectuer. Mais j'ai rencontré des oreilles attentives et j'ai remarqué que la question préoccupe les ministères concernés que sont le Maep et le Mtp. Je suis rassuré et je rassure à mon tour paysans et égreneurs que tout se passera pour le mieux », a déclaré Mathieu Adjovi, le Président de l'Aic à la fin de la séance de travail. Il a été renchéri par le Sg du Maep Abdoulaye Toko qui a repré-

senté le ministre à la séance jugé opportun et nécessaire la rencontre qui a permis d'avoir une idée fixe de ce qui est à faire. Il a annoncé le chiffre de 7.000km de pistes rurales à réfectionner au lieu des 4.500 km préalablement retenus. Ceci au vu de l'impact négatif des dernières pluies. Il a aussi fait cas des ouvrages de franchissement à réfectionner. Il a dit l'engagement et la détermination du Maep

pour amener à bon port le processus de la réfection des pistes avant la campagne de commercialisation. Jacques Ayadji, Directeur général des infrastructures représentant le ministre des Tp déclare « Notre défi, c'est que tout le coton produit soit évacué. Nous devons encourager les paysans qui ont répondu à l'appel du Chef de l'Etat en produisant beaucoup. Nous allons tout faire pour que le

transport ne consomme pas tout le bénéfice des producteurs. Le ministère des Tp à travers la Direction des infrastructures jouera pleinement sa partition. Les contrats sont en train d'être signés avec nos démembrements et les travaux vont commencer incessamment ». Ainsi, à peine terminée, la tournée conjointe Aic/Maep donne déjà des résultats positifs □

Sommet extraordinaire de l'UA à Lomé

Les Chefs d'Etats dotent l'Afrique d'une charte sur la sécurité maritime

Réunis à Lomé, capitale du Togo, samedi 15 octobre pour un sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), les chefs d'Etats et de gouvernement du continent, ont adopté la «Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritime et le développement».

Léonce Gamai

Le 15 octobre restera une date historique dans les efforts de l'Afrique contre la piraterie maritime, dans ses différentes formes. Lomé, la capitale togolaise, a abrité à cette date un sommet extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union africaine sur la sécurité maritime. Principal acquis de cette rencontre de haut niveau, et pas des moindres, l'adoption de la «Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritime et le développement». Adoptée par 31 délégations sur les 53 présentes, la «Charte de Lomé» est devenue une réalité après cinq jours de table ronde des experts et différents groupes d'acteurs, puis un huis-clos de moins d'une journée entre chefs d'Etat.

La lutte contre la piraterie maritime est d'une haute importance stratégique aussi bien pour l'Afrique que pour la communauté internationale. Près de 90% du commerce mondial transite par la mer. En Afrique, 38 des 54 Etats ont une frontière maritime. Pourtant, vital pour l'Afrique et le monde, l'espace maritime tend à devenir un lieu de prédilection des activités criminelles

de tous genres», a rappelé le président en exercice de l'UA, le Tchadien Idriss Déby Itno. Ces actes criminels ont pour noms, a-t-il énuméré, la piraterie, la pêche illicite, le vol à main armée, les trafics d'êtres humains et de drogues sans oublier les déversements des déchets toxiques, entre autres. Les «actions isolées ou individuelles» étant inefficaces face à une situation aussi alarmante, «seules la mobilisation générale et des actions collectives volontaristes nous permettront de mieux protéger nos biens, si précieux, que constituent nos mers, nos océans et leurs ressources», a préconisé le président hôte, Faure Gnassingbé. Le rendez-vous de Lomé avait donc pour objectif de réfléchir aux voies et moyens susceptibles de créer les meilleures conditions de sécurité et de sûreté sur les mers et sur les océans d'Afrique et de garantir une exploration et une exploitation profitables aux populations du continent.

On attend les 15

La non signature de la Charte par 21 des délégations présentes à Lomé n'empêche son entrée en vigueur. Même si, le souhait des uns et des autres est que l'instrument

soit adopté par tous les pays du continent. Seulement, pour qu'elle entre en vigueur, la Charte de Lomé doit être ratifiée par au moins 15 Etats membres de l'Union Africaine. Son application débutera 30 jours après sa ratification par le quinzième pays. Un défi ? Pour le relever, un comité de suivi est mis en place. Une stratégie pour éviter au sommet de Lomé le sort de celui de Yaoundé, il y a trois ans. En juin 2013, la capitale camerounaise avait abrité un sommet sur la sûreté et la sécurité dans le golfe de Guinée. Ce rendez-vous avait connu, majoritairement, la participation des dirigeants des Etats membres de la Ceeac (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) et de la Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest). Les participants s'étaient engagés à une régionalisation des moyens de sécurité maritime. Comme actions prévues dans ce sens, la création de deux centres de coordination régionaux, dont l'un en Afrique centrale (Pointe-Noire) et l'autre en Afrique de l'ouest (Abidjan). Si le second n'a pas encore été créé, le premier, lui, peine à s'affirmer sur le plan technique.

19 ans d'appui aux radios communautaires

Bilan flatteur pour la coopération Suisse

Le Programme d'appui à la communication communautaire (Asccom), l'un des fruits de la coopération suisse. Comme sa génitrice, elle a résisté aux temps. Et 19 ans après, c'est le temps de s'arrêter pour faire un bilan et voir s'il faut continuer ou pas. La cérémonie qui a consacré cela a eu lieu vendredi 14 octobre dernier au Bénin Royal hôtel en présence de Mme Séverine Donnet-Descartes, Directrice résidente de la coopération suisse, Rafiatou Monrou, Ministre de la communication et des acteurs du programme.



Marcel Zoumènou

Quel avenir pour Asccom après 19 ans de vie ? C'est le but de la cérémonie de capitalisation des 19 ans d'appui de la Suisse aux radios communautaires. C'est pourquoi, elle a réuni vendredi 14 octobre 2016 au Bénin Royal hôtel, tous les acteurs de la filière, les hommes politiques et les responsables de la société civile pour se pencher sur l'avenir de ce programme. Devra-t-on l'arrêter ou arrêter de le financer ? Au regard des succès enregistrés depuis l'avènement de ce programme, il serait difficile de penser à y mettre fin. Séverine Donnet Descartes, Directrice résidente n'a pas manqué de dire, à mots couverts, sa satisfaction. « Depuis 19 ans, le programme initié par la coopération suisse s'est fixé pour but d'accompagner le gouvernement du Bénin dans sa volonté d'établir le pluralisme en matière de mé-

dias mais aussi de faire émerger la parole paysanne ». Et d'ajouter : « L'appui dans la durée, c'est aussi la clé pour s'assurer de la réussite. Ce long accompagnement a permis de se rajuster au fur et à mesure, d'assurer l'appropriation et la consolidation et de permettre aujourd'hui d'avoir des radios socialement viables dont les services sont demandés par des millions de Béninois ». Même ton de satisfaction chez le consultant national Alain Tossouon, porte parole des deux consultants : François Parvex et lui - qui a montré le rôle majeur qu'ils ont joué dans l'épanouissement professionnel de ses acteurs et le développement des communautés. S'en suivent une série de témoignages. Cathérine Tawès, pur produit de cette coopération a dit toute sa fierté d'avoir bénéficié de son appui. Le maire de Tchaourou Bio Sognon Bouko a aussi salué l'importance de ces

radios dans le développement de ces communes et a affirmé qu'elles prendront les dispositions pour inscrire dans leur budget des lignes pour l'accompagnement des radios communautaires. Un grand coup de chapeau a été fait à l'Institut Kilimandjaro qui est le bras opérationnel de la coopération suisse dans la mise en œuvre de ce programme qui impacte aujourd'hui 12 radios. Le ministre de la communication Rafiatou Monrou a félicité la coopération suisse pour son attachement à la liberté d'expression des « sans-voix » et réaffirmé que ses efforts cadrent avec l'ambition du gouvernement de rebâtir le secteur des médias et d'en faire un pilier du développement. 19 ans après, tout porte à croire que l'aventure devrait continuer. Certes, pas avec les mêmes ressources mais avec le même engagement pour le rayonnement de la démocratie béninoise □

